Scientific Exchange

- Essentiel
- Q/R

Essentiel

L’instrument d’encouragement Scientific Exchanges s’adresse aux chercheuses et chercheurs qui organisent leur propre manifestation scientifique en Suisse, qui invitent des collègues de l’étranger pour un séjour de recherche en Suisse ou qui souhaitent rendre visite à ces derniers à l’étranger.

Ces manifestations peuvent prendre par exemple la forme de conférences ou d’ateliers scientifiques. Les séjours de recherche de chercheurs·euses suisses à l’étranger ou de leurs homologues étrangers en Suisse sont financés pour une durée de 1 à 6 mois. En matière de manifestations, les coûts pris en charge concernent les frais de voyage et de séjour des participant·es venant de l’étranger et certains coûts liés aux événements en ligne ou hybrides, et, dans le cas des séjours de recherche, les frais relatifs aux personnes invitées.

https://www.snf.ch/en/wSd33rwrhn7Q16jl/funding/science-communication/scientific-exchanges

Q/R

Question : Le congé non payé est t-il accepté (1), l'éligibilité de la prof. invitée avec plutôt un équivalent de doctorat (3) est-il possible, et l'éligibilité de l'institution de l'invitée est-il sans restriction ? (3) :

Réponses
"

1. *Étant donné que toutes les universités à l'étranger n'offrent pas la possibilité d'un congé payé de plusieurs mois pour une visite de recherche, nous acceptons les invités qui sont en congé non payé.*
2. *Dès qu'une partenaire à l'étranger occupe un poste tel que professeur, elle est éligible en tant qu'invitée.*
3. *Pour l'instant, c'est le cas, mais il est possible que nous imposions des restrictions à cet égard à l'avenir. "*
 FNS 21.07.2025